

INFOGRAPHIE Programme de l'école maternelle

Bulletin officiel n°19 du 7 mai 2026

Préambule

Une école qui s'adapte aux besoins et aux rythmes de développement de chaque élève

Une école qui accueille les enfants et leurs parents dans le respect mutuel de chacun

- Dialogue régulier et constructif entre les professeurs, les parents et les ATSEM / AESH. Modalités de relations avec les parents définies par l'équipe pédagogique, pilotée par la directrice ou le directeur d'école.
- Coéducation : confiance et information réciproques.
- Diversité des familles / bien-être et première scolarisation réussie des enfants (séparation).
- Explication du fonctionnement et des spécificités de l'école maternelle : la place essentielle du langage, l'importance du corps dans le développement cognitif, moteur, sensoriel et affectif de l'enfant, le rôle du jeu (y compris le jeu libre) dans les apprentissages.

Une école qui tient compte du développement de l'enfant

- Progrès dans les différents domaines selon des rythmes très variables (maturité de l'enfant, stimulations).
- Aménagement des temps (emploi du temps de la journée, accueil, passage aux toilettes, temps de sieste...).
- Aménagement des espaces de l'école (salles de classe, salles spécialisées, espaces extérieurs...).
- Possibilité pour l'enfant de multiplier les occasions d'expériences cognitives, sensorielles, motrices et relationnelles en toute sécurité (curiosité, jeu, mouvement, repos, découverte).
- Accueil, récréations, accompagnement des moments de repos et d'hygiène = temps d'éducation à part entière, repères sécurisants.

Une école qui accompagne les transitions

- Construction de passerelles entre la famille et l'école, entre le temps scolaire et le temps périscolaire (restauration, accueils périscolaires)
- Articulation travaillée avec l'ensemble des acteurs concernés = bien-être de chacun, continuité éducative.
- Relations pivotales avec les institutions de la petite enfance et l'école élémentaire.
- Relations avec des partenaires extérieurs, dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.
- Concertation plus particulièrement avec le cycle 2 = continuité des apprentissages, suivi individuel des élèves. S'appuyer sur les enseignants spécialisés.

Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage

- Progressivité des enseignements. Prise en compte du développement cognitif des enfants (attention, mémoire, fonctions exécutives, motivation...).
- Place importante à l'observation et à l'imitation (des autres élèves, des adultes). Limiter le recours aux fiches.

Apprendre en jouant

- Dans tous les domaines d'apprentissages, tout au long du cycle.
- Autonomie, action sur le réel, imaginaire, conduites motrices, règles et rôles sociaux variés (communication, premiers liens d'amitiés).
- Jeu symbolique, exploration, construction, manipulation, imitation, collectif, de société... Fabriqué et inventé...
- Temps suffisant pour jouer / observation des élèves (connaissances).
- Passer d'un jeu libre à un jeu structuré.

Apprendre en s'exerçant

- Temps long / progrès rarement linéaire. Temps d'appropriation nécessaire : par la reprise de processus connus ou par la découverte de nouvelles situations.
- Stabilisation qui nécessite de nombreuses répétitions dans des conditions variées : situations d'entraînement ou d'auto-entraînement voire d'automatisation (pour les plus grands).
- Enseignement explicite : objectif d'apprentissage, sens des efforts, progrès réalisés (prise en compte des acquis).

Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes concrets

- Problèmes à portée des élèves (en lien avec des situations vécues, connaissances, propositions de résolution).
- Accompagnement dans le tâtonnement, dans les essais de réponse. Envie d'apprendre, autonomie intellectuelle
- Cheminements qui se manifestent par le langage ou l'action. Essais/erreurs pour initier les échanges entre élèves pour les amener à réfléchir aux différentes solutions possibles.

Apprendre en mémorisant

- Informations sensorielles / mobilisation du corps pour développer des compétences attentionnelles et de mémorisation. Importance du langage (perception et production).
- Gestes professionnels langagiers du professeur : langue riche, adaptée et explicite.
- Temps d'évocation des activités et des expériences collectives et individuelles (remobiliser les acquis antérieurs pour aller plus loin).
- Situations dont l'objectif est de faire mémoriser des comptines, des chansons, des poésies, des chants, des récits ou des histoires (extraits ou totalité, par la répétition ou la reformulation).

Une première école ambitieuse, attentive au développement, aux besoins et au bien-être des jeunes enfants

Accompagner l'enfant à devenir élève et à identifier ses progrès en pratiquant une évaluation positive

- Situations d'apprentissage qui permettent à l'enfant d'apprendre au sein d'un collectif, renoncer à ses désirs immédiats (attention, inhibition...).
- Inciter à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer (encouragements, tutorat ou échanges entre pairs).
- Valorisation des prises d'initiatives, la capacité à exprimer des choix (singularité).
- Enseignement explicite : identification des différentes étapes de l'apprentissage, représentation de ce que l'élève va devoir faire (outils, procédés), critères de réussite (prendre conscience du chemin réalisé et des progrès encore à effectuer)
- Evaluation positive = outil de régulation de l'activité professionnelle des professeurs. Observation attentive de ce que dit et fait l'élève. Compréhension fine des mécanismes de l'apprentissage, prise en compte des étapes du développement du jeune enfant. Compréhension du cheminement de l'enfant et des progrès qu'il a réalisés.
- Adaptation des activités en fonction des besoins de chacun.
- Identification des réussites par l'élève. Progression explicitée aux parents.

Une école où les enfants apprennent ensemble et vivent ensemble

Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

- Participation à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer.
- Partage progressivement des tâches et prises d'initiatives et de responsabilités au sein du groupe : acquérir le goût des activités collectives, confronter son point de vue à celui des autres.
- Apprentissages des règles de communication et de l'échange. Guidage de la réflexion collective par l'enseignant (élargir sa propre manière de voir ou de penser).
- Règles collectives présentées et justifiées par le professeur, dans un premier temps. Appropriation par la répétition d'activités rituelles.
- Progressivement, participation des élèves à l'élaboration collective des règles de vie adaptées à l'environnement local (libertés, instructions).
- Situations concrètes de la vie de la classe / développement de compétences psychosociales : expériences sociales (empathie, expression du juste et de l'injuste), histoires lues, contes et saynètes (mise en scène de personnages fictifs, identification et expression des émotions).
- Développement des capacités à verbaliser, partager et réguler les émotions.
- Développement de l'estime de soi, de l'entraide et du partage.